



Municipalité Saint-Léonard-de-Portneuf

260, rue Pettigrew

Saint-Léonard (Québec) G0A 4A0

Tél. : 418 337-6741 - Fax : 418 337-6742

saintleonard@derytele.com

www.st-leonard.com

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT DE TAXATION

AVIS PUBLIC est par la présente donné, à l'effet que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf a adopté le règlement # 499-24 imposant les taxes foncières et non foncières et l'adoption du budget pour l'année 2025, lors de la séance extraordinaire du 18 décembre 2024.

Toute personne intéressée à consulter ledit règlement est invitée à se présenter au bureau du soussigné, à l'hôtel de ville où il est déposé ou sur le site internet de la municipalité (<https://st-leonard.com/>).

Donné à Saint-Léonard-de-Portneuf, ce 19^e jour de décembre 2024.

Fait à Saint-Léonard-de-Portneuf, ce 19 décembre 2024.

Serge Allaire, directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil et dans un journal local, le 19 décembre 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 19^e jour de décembre 2024.

Serge Allaire, directeur général